



# PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT



SFDR Article 9

REPUBLIQUE FRANCAISE

## ÉQUIPE DE GESTION



**Bruno  
VACOSSIN**



**Juliette  
JOURNO**

« Les entreprises européennes exemplaires dans les dimensions sociales créent davantage de valeur sur le long terme. »

## Philosophie d'investissement : créer de l'emploi de qualité en Europe

Choisir les entreprises qui gèrent de la manière la plus « juste » possible les changements de demain : changement générationnel, transformation digitale et transition écologique.

Grâce à une politique responsable de formation, de dialogue social et d'innovation pour accompagner ces mutations.

Les entreprises avec une politique sociale responsable seront les leaders de demain et profiteront plus que d'autres de la croissance mondiale.

## PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Une gestion de conviction articulée en 4 étapes



## POURQUOI INVESTIR DANS LE FONDS ?

- Investir sur des grandes valeurs européennes de qualité
- Cibler des sociétés menant une politique sociale responsable
- Pour bénéficier de performances potentielles long terme avec une volatilité maîtrisée

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Principaux ODD en lien avec la philosophie du FCP

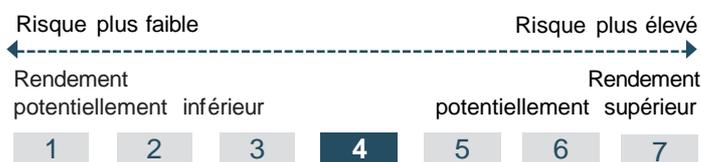


## OBJECTIF DE GESTION

L'OPC vise à atteindre une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, l'EuroStoxx 50 Dividendes Nets Réinvestis, sur un horizon de 5 ans. Il est exposé à tout moment à plus de 75% aux actions. La stratégie de gestion est centrée sur les entreprises européennes les plus responsables en matière d'emploi en Europe avec la conviction que ces entreprises créent plus d'emplois et aussi plus de valeur sur le long terme.

L'atteinte de l'objectif extra-financier est fondé sur la réalisation d'hypothèses faites par le gérant financier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet de la société de gestion pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant [[Politique de vote](#)].

## PROFIL DE RISQUE\*



\* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué). L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

## PRINCIPAUX RISQUES

Palatine Europe Sustainable Employment n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est soumis aux risques suivants : risque de perte en capital, risque actions, risque de change, risque discrétionnaire, risque de crédit, risque de contrepartie, risque de taux et risque en matière de durabilité. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du Fonds, disponible auprès de Palatine Asset Management sur simple demande.

## EN SAVOIR +

<b>Société de gestion</b>	Palatine Asset Management
<b>Nature juridique</b>	FCP de droit français
<b>Classification AMF</b>	Actions des pays de l'Union Européenne
<b>Risque de perte en capital</b>	Oui
<b>Nourricier</b>	Non
<b>Durée de placement recommandée</b>	Supérieure à 5 ans
<b>Devise de référence</b>	Euro
<b>Classification SFDR</b>	Article 9
<b>Date de création</b>	07/07/2010
<b>Code ISIN</b>	FR0013391513
<b>Part</b>	Part Palatine (R)
<b>Affectation des résultats</b>	Capitalisation
<b>Clôture de l'exercice</b>	Dernier jour de bourse du mois de septembre
<b>Éligibilité</b>	Éligible au PEA
<b>Souscription minimale initiale</b>	0,001 part
<b>Frais d'entrée maximum</b>	2,00% maximum
<b>Frais de sortie</b>	Néant
<b>Frais globaux</b>	2% maximum
<b>Commission de mouvement</b>	0 à 0,20%
<b>Commission de surperformance<sup>(1)</sup></b>	10% de la performance excédant celle de l'indice EuroStoxx 50 DNR + 2,2%
<b>Modalités de souscription et de rachat</b>	Millième de part, cours inconnu
<b>Valorisation</b>	Quotidienne
<b>Heure de centralisation</b>	11h30

(1) La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Fonds d'une performance supérieure à celle de son indice de référence, l'EuroStoxx 50 DNR, + 2,2 % pour la part Palatine (R), sur la période d'observation (1/10/N-30/09/N+1). Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

## VOS CONTACTS COMMERCIAUX



### Damien ROUX

Responsable Institutionnel & Distribution

[damien.roux@palatine.fr](mailto:damien.roux@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 41 /+33 (0)7 86 02 67 74



### Marc SERAFINI

Responsable Institutionnel & Distribution

[marc.serafini@palatine.fr](mailto:marc.serafini@palatine.fr)

T : +33 (0)1 55 27 95 54 /+33 (0)6 75 00 31 16

Toutes les informations sur le site internet de Palatine AM : [cliquer ici](#)

**Document d'information à caractère promotionnel**, destiné à des clients professionnels au sens de MIF II. Il ne peut être reproduit, communiqué, ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable et écrite de Palatine Asset Management. Il peut être modifié à tout moment sans préavis. Les informations contenues dans ce document, notamment les informations chiffrées, sont issues en partie de sources internes ou externes et considérées comme dignes de foi. Palatine Asset Management ne garantit, par ailleurs et d'aucune manière, les performances courantes ou futures de ou des OPC cités dans ce document. Ce document d'information n'a pas pour but de fournir et ne doit pas servir à fournir des conseils d'ordre comptable, juridique ou fiscal ou des recommandations d'investissement. Il est rappelé ici que tout investissement financier comporte des risques (risques de marché, de capital, de change) pouvant se traduire par des pertes financières. Dès lors, Palatine Asset Management recommande, préalablement à tout investissement, au destinataire du présent document de lire attentivement les prospectus et DIC des OPC, tenus disponibles gratuitement à son siège social sis 86 rue de Courcelles, Paris 75008 ou sur son site internet [www.palatine-am.com](http://www.palatine-am.com) et de s'assurer qu'il dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.